

ABONNEMENT.

SÉPARÉMENT :	
En an. . . . .	30 fr.
Six mois . . . . .	16
Trois mois . . . . .	8
Poste :	
Un an. . . . .	35 fr.
Six mois . . . . .	18
Trois mois . . . . .	10

On s'abonne :

A SAUMUR,  
chez tous les Libraires ;  
A PARIS,  
Chez DONGREL et BULLIER,  
Place de la Bourse, 83 ;  
A EWIG,  
Rue Fléchet, 2.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

annonces, la ligne. . . . .	20 c.
Réclames. . . . .	30
Faits divers. . . . .	75

RÉSERVES SONT FAITES  
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,  
Chez M. HAYAS-LAFFITE et Co,  
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

29 Décembre 1879.

### SOUSCRIPTION

En faveur des Pauvres

DE SAUMUR

Ouverte au bureau de l'Echo Saumurois.

SEPTIÈME LISTE.

MM.	
Lizé . . . . .	15
Les employés de la maison Poisson . . . . .	30
M <sup>me</sup> V <sup>e</sup> Henri Pié . . . . .	20
M <sup>me</sup> de Saintmème . . . . .	50
M <sup>me</sup> Viau, boulangère . . . . .	4
M <sup>me</sup> Richard, mère . . . . .	10
Anonyme . . . . .	10
Abraham . . . . .	50
Girard-Rousteaux . . . . .	6
Anonyme . . . . .	10
Paul Bréchignac . . . . .	20
M <sup>me</sup> Latrau, aîné . . . . .	20
Anonyme . . . . .	50
Anonyme . . . . .	20
Segris . . . . .	20
Félix Gaudais . . . . .	30
Société Littéraire . . . . .	300
Mulot . . . . .	10
M <sup>me</sup> Renaudin . . . . .	10
Total . . . . .	685
Listes précédentes . . . . .	6.785 25
Total général . . . . .	7.470 25

On peut souscrire indistinctement soit au bureau de l'Echo Saumurois, soit chez MM. Mérit, curé de Saint-Pierre; Foucher-Gilbert, rue de Bordeaux; de Neuville, rue

Bodin; Le Brecq, rue Haute-Saint-Pierre; Laroche, place du Roi-René.

Les porteurs de bons peuvent se présenter chez les fournisseurs ci-dessous, qui ont adhéré, et chez ceux qui adhéreront aux prix stipulés sur les bons.  
Voici les noms des marchands de bois, bouchers et boulangers qui ont adhéré jusqu'à ce jour :

MARCHANDS DE BOIS.

MM.  
Barthélemy, à Nantilly.  
Girard fils, place Dupetit-Thouars.  
Chatain, rue Saint-Nicolas.

BOUCHERS.

MM.  
Proureau, à Nantilly.  
Béchereau, rue Saint-Nicolas.  
Palla et Grolleau, quartier des Ponts.  
Tessier, rue de la Tonnelie.  
Boutin, place de l'Hôtel-de-Ville.  
Laigle, rue du Puits-Neuf.  
Biémont, rue de l'Hôtel-de-Ville.

BOULANGERS.

MM.  
Gourdineau, à Nantilly.  
Roué, Grand'Rue.  
Verron, carrefour Dacier.  
Leroy, rue Saint-Jean.  
Guth-Jousselin, Brisson, veuve Saunier, rue Saint-Nicolas.  
Viau, carrefour Dacier.  
Girault, Leballleur, Lepelletier, quartier des Ponts.

### La Persécution.

La persécution religieuse, que les naïfs s'obstinaient à croire impossible, est aujourd'hui en pleine activité, elle s'affirme sous nos yeux en chassant des écoles les instituteurs congréganistes, sans autre motif que la haine de leur habit et en excluant totalement le clergé de l'administration des Hos-

pices fondés et enrichis, de temps immémorial, par la charité des catholiques.

L'erreur des naïfs est donc en train de porter ses fruits. Par leurs votes ou en ne votant pas, ils ont cru faire ou laisser faire une République aimable, libérale pour tous; simple essai, disait-on, du régime qui devait nous diviser le moins. Et ils ont mis le pouvoir aux mains de la Révolution athée, « sœur jumelle », en France, du régime républicain. Cette parenté n'est pas nouvelle. Nous la connaissons déjà, et les prophètes n'ont pas manqué pour nous dire que « la jumelle » fatale ne tarderait pas à se montrer, au grand détriment de la sœur innocente, sortie la première, tant bien que mal, des flancs du suffrage universel.

Vraiment digne de son nom, jalouse des droits de tous, gouvernement sincère de tous pour tous, la République eût vécu, — pour quoi pas ? — comme l'Empire eût vécu, s'il eût pu rompre résolument avec ses origines et ses traditions révolutionnaires.

Incarnée dans la Révolution athée, la République n'est pas viable, du moment qu'elle s'attaque à l'ordre essentiel voulu par Dieu dans les sociétés humaines, et passé à tout jamais, depuis tant de siècles dans le tempérament des peuples chrétiens. Ardente à tout opprimer et à tout détruire, sans savoir ce qu'elle reconstruit, elle ne peut tarder à se suicider et à périr de ses propres excès. Mais que de ruines autour de cette mort, et quelles convulsions dans cette agonie !

Nous savons les lois qui nous sont déjà promises sur l'enseignement supérieur et primaire, les lycées laïques de filles, la refonte de la magistrature, la suppression totale des attonneries militaires de terre et de mer, etc.; le tout agrémenté de la création, au Collège de France, d'un chaire des Religions — ou superstitions — composées.

Le Conseil municipal de Paris, — la future Commune, — qui se pose ouvertement comme le prototype de toutes les communes de France, nous donne la suite du programme: Expropriation des églises, expulsion totale des Frères et des Sœurs, et suppression du budget des cultes, en attendant

celles de leurs ministres, résolus et tout prêts à se passer du budget.

Quand « l'homme du discours de Romans » et des « cigares exquis » s'écriait : « Le cléricalisme, voilà l'ennemi ! » on savait déjà, à n'en pouvoir douter, ce que cela voulait dire. La future Commune déchire le dernier voile : « Ce que veut le Conseil, c'est combattre dans son origine même l'école religieuse. CLÉRICALISME OU RELIGION sont pour nous synonymes. La République doit enfin biffer Dieu, si elle veut vivre. »

Et l'un des membres du Conseil ajoutait : « Je suis heureux de reconnaître que l'administration à les mêmes tendances. »

Rapprochons ces paroles de ce qui se passe sous nos yeux. Chez nous, comme à Paris, il est assez clair que « les tendances municipales et administratives n'ont rien à s'envier et qu'elles sont parfaitement « synonymes. »

Humainement, il ne semble pas qu'il y ait à cela grand remède. C'est comme un train sur une pente, lancé à grosse vapeur par des casse-cou, et dont les freins sont rompus.

Mais il y a — « Dieu » — et deux petits mots qu'il a bien voulu dire et laisser aux siens comme une suprême espérance, cent fois réalisée dans le cours des âges : « Non provalent ». Ils auront beau faire, ce sera toujours à recommencer. Et la victoire, à chaque nouvelle crise, est toujours gagnée d'avance par le général en personne : « Confidite, ego vici mundum. »

Un personnage politique très-peu suspect de cléricalisme et qui ne croyait pas d'une manière exagérée à la valeur surnaturelle des paroles que nous venons de citer, constatait naguère, en d'autres termes, la vérité qu'elles expriment. Interrogeant les données de l'histoire comme les savants analysent et rapprochent les phénomènes physiques pour en déduire la loi, il disait : « Qui mange du pape en crêpe. » A plus forte raison, qui mange de Dieu et de son Christ est bien sûr d'en mourir en pleine digestion.

Nos modernes démolisseurs ont vraiment

28

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

## L'AUTOMNE D'UNE FEMME

(Suite.)

Un soir que Gustave d'Astiville n'avait pas encore rejoint sa mère à l'hôtel d'Anglejean, celle-ci jeta dans la conversation quelques appréciations émues sur les mérites de son fils.

Césarine rêvait, l'air ennuyé, les yeux vagues. Qu'est-ce que pouvait lui faire, à elle, la femme de quarante ans qui n'intéressait plus personne, et qui ne s'intéressait plus à rien ?

Emmeline brodaît en silence. Se penchant tout à coup vers elle avec un petit rire expressif :

— Mon cher amour, vous savez que le pauvre garçon vous adore ?

— Ah ! dit gaiement la jeune fille, il prend là une peine bien inutile.

— Comment ?... comment ?

— Il lui suffirait de m'aimer, tout simplement.

— Mais il s'y emploie de toute son âme !

— C'est d'un bon parent.

— Il entend ne plus l'être... ou plutôt il veut mieux que cela.

— Mon cousin ne doute pas de mon amitié, j'imagine ?

— Il veut seulement en changer la nature.

— Conseillez-lui de laisser ce travail à faire au bon Dieu.

— Le croyez-vous donc incapable de le mener à bien tout seul ?

— Je n'en sais rien. Je déteste les changements.

— Mais le progrès, mon cher amour...

— Nous sommes si bien ainsi !

— Il affirme que le rêve ne vaut pas la réalité.

Emmeline, qui avait ri jusque-là, releva la tête, et, plus sérieuse :

— Moi, ma cousine, je ne rêve pas.

— Vous arriverez, ma chérie, à penser comme tout le monde que les jeunes filles sont faites pour se marier, comme les fruits pour être cueillis.

Césarine, qui n'écoutait pas, entendit la fin de cette phrase, et, de son air désenchanté !

— Ah ! les fruits de printemps sont faits pour être cueillis, oui... mais les fruits d'automne ?...

Ils ne sont plus bons même à être regardés.

— Eh ! je parlais d'un fruit printanier, ma cousine.

— Naturellement, dit Césarine avec amertume.

— Je parlais de votre fille... que je veux marier.

— Ah ! l'abominable sujet de conversation ! s'écria Emmeline, en s'enfuyant hors du salon.

Les yeux de la comtesse exprimèrent le plus

complet ahurissement. Marier sa fille !... Cette invraisemblable perspective ne s'était jamais encore offerte à son esprit. N'était-ce point assez d'avoir abdiqué toute prétention personnelle, fallait-il s'exposer à devenir aïeule avant le temps ?

C'était en demander trop. Césarine eut un rire aigu, qui ne présageait rien de bon aux projets matrimoniaux de sa prévoyante parente.

Celle-ci n'était douée ni de beaucoup de finesse, ni de grande diplomatie; en revanche, la ténacité passait à juste titre pour la dominante de son caractère.

— Je vous la demande officiellement, et amicalement, sourit-elle, en prenant les mains de la comtesse abasourdie. Mon fils l'aime, il a trente ans, de l'esprit, de la fortune, de la moralité et la figure que vous savez... Cela ne ferait-il pas un beau couple ?

— Ah !... vous voulez... c'est votre fils qui... Emmeline ne sait rien, j'imagine ! balbutia Césarine.

— Je lui en ai dit quelques mots tout à l'heure, pour la première fois. Mon fils le lui a fait entendre aussi.

— Eh bien ?

— Emmeline prend ces ouvertures en fille bien élevée qui rougit, rit et se dérobe.

— Elle est trop jeune.

— Vingt ans bientôt, ma cousine.

— Vingt ans !... point encore... et puis, qu'est-ce que cela prouve ?

— Qu'elle est en âge de fonder une famille à son tour.

— Sa santé... d'ailleurs...

— ... Est excellente; c'est une rose que ce cher amour !

— Et sa raison n'est point assez formée pour assumer les responsabilités d'un ménage.

— Rassurez-vous. Je compte leur céder la perle des intendants.

— Elle est à peine réunie à moi...

— C'est votre punition, pour avoir tant attendu.

— J'entends jouir de sa présence...

— Me croyez-vous donc assez cruelle pour vous priver de votre fille ? En devenant la mième, elle se partagera entre nos deux maisons.

— C'est possible; mais je ne veux pas la marier.

— Vous plaisantez, ma chère comtesse.

— Non pas.

— Vous ne voulez pas marier votre fille ?

— Pas encore, du moins.

— Et quelle date fixez-vous à cet événement si naturel et si prévu ?

— Je n'en fixe point. Les circonstances me guideront.

— J'espère que ce n'est point la personne de mon fils qui vous inspire ces retards inexplicables ? interrogea anxieusement M<sup>me</sup> d'Astiville.

la mémoire trop courte, et ne savent pas lire l'histoire. Il n'est pas un coin de notre pays qui ne leur offre, en traits éclatants, la preuve toujours vivante de l'impuissance et de la déconvenue de leurs devanciers.

Rappelons à ce sujet une seule page de notre histoire saumuroise.

Pendant que les Oratoriens élevaient ce dôme des Ardiillers qui rivalise, par la pureté de ses lignes et l'ampleur de ses proportions, avec les plus beaux monuments de la même époque, et dont les travaux, un siècle durant, ont versé tant d'argent dans la main des ouvriers de Saumur, — une humble fille du peuple, une petite marchande de Fenet, née au pied de ce sanctuaire, fondait dans sa maison, avec les seules ressources de sa foi et de sa charité, un asile et une famille religieuse qui devinrent en peu d'années la Providence de tous les pauvres de la contrée.

Ce résultat, sans budget municipal, sans recourir à l'argent obligatoire du public, ne laisse pas, soit dit en passant, d'être assez surprenant; et nos édiles modernes, qui ne croient qu'à la puissance des grosses colonnes budgétaires, seraient bien aimables de nous donner l'explication, humainement satisfaisante, du prodigieux succès de Jeanne Delanoue.

La continuation de son œuvre fut marquée au même coin de cette Providence divine, en laquelle, nous autres chrétiens, nous savons qu'elle avait mis son unique espérance.

Les Pères de l'Oratoire, à la fin du siècle dernier, avaient péché contre la Vérité en effleurant le Jansénisme. Ils furent balayés pour un temps. Mais la Révolution qui les chassa de leur maison et de leur splendide chapelle fut impuissante à déraciner les humbles filles de Jeanne Delanoue.

Décimées par l'échafaud et la proscription, elles attendirent, sans désespérer, que la tempête fût un peu calmée. « Rien de violent ne peut durer ». Vieil axiome que nos revenants révolutionnaires feront bien de méditer. L'éternel problème d'aimer, de recueillir, de nourrir et de soigner les pauvres était toujours là et plus pressant que jamais, après la confiscation et la ruine de l'hospice de Fenet, où des centaines de malades, d'idiots, de vieillards et d'orphelins étaient abrités, sans compter la légion de malheureux assistés quotidiennement à la porte.

De cette foule abandonnée s'élevaient des cris navrants et un concert de malédictions contre la République de ce temps-là. Et ce fut, disons-le tout bas à nos « ultra », ce fut — un conventionnel de Maine-et-Loire — qui eut le courage et le crédit de sauver les débris de l'œuvre de Jeanne Delanoue. On ouvrit aux malheureux la vaste maison, déserte et improdutive, de l'Oratoire. Quelques Sœurs, sous un déguisement, eurent la liberté de s'y enfermer avec eux, près des ossements, toujours pleins de vertu, de leur fondatrice. Et la France étant enfin revenue à cette raison et à cette justice qui semblent, une fois de plus, l'abandonner aujourd'hui, l'Oratoire devint, jusqu'en ces derniers

temps, l'hospice municipal de la Providence, sous la direction des Sœurs de Sainte-Anne rendues au libre exercice de leur vocation.

Quoi qu'il advienne, il en sera toujours de même.

Allez toujours, Messieurs. Réalisez jusqu'au bout — et logiquement vous en viendrez là — le programme de vos antipathies. Dérochez, dans les salles de nos hôpitaux, ce Christ qui vous gêne et qui, n'en doutez pas, se moque parfaitement de vous. Arrachez la religieuse aux malades comme vous l'ôtez aux petits enfants. Appelez à prix d'argent les servantes « laïques », triées par vous sur le volet, et la plus fine fleur en ce genre que vous pourrez trouver. Mettez ce bataillon au chevet de toutes les souffrances, les souffrances physiques et aussi, ne l'oubliez pas, les souffrances morales, plus poignantes que les autres, sur le grabat de la charité publique...

Faites cela, Messieurs, et vous en aurez des nouvelles.

Et bientôt, si le génie athée de la Révolution ne vous permet pas de revenir ouvertement en arrière et d'écouter les inspirations de votre cœur, le cri de la réprobation publique vous forcera bien, à votre tour, de trouver quelque biais pour rendre au malade et au malheureux « la bonne Sœur » du pauvre, avec le crucifix dans sa poche, en attendant qu'elle puisse le replacer sur sa poitrine. Et ce jour ne sera pas loin.

Quant aux protestants, qu'ils y prennent bien garde. En s'alliant à la Révolution, en acceptant ses caresses, son patronage, ses attaches, ils sonnent le dernier glas de la Réforme.

J'entends dire que M. le pasteur de Saumur regrette, pour sa part, la situation qui lui est faite, et il verra tout à l'heure si, à l'égard de ses coreligionnaires, nous avons, sans distinction, des sentiments qui le puissent contrister. Nos réflexions passent donc à côté de lui et portent seulement sur l'attitude que les plus avancés de son parti semblent prendre, dans la circonstance présente, entre les catholiques persécutés et la Révolution athée persécutrice.

Une secte (j'emploie ce mot sans injure, dans le seul sens consacré par l'usage, de *branche séparée du tronc*), une secte qui se dit encore chrétienne et qui accepte des alliés radicalement ennemis, d'après leur propre aveu, de toute religion, est une chose finie. Il est bien clair, par cela seul, que le Christ ne lui est plus rien, ni comme Dieu, ni comme prophète inspiré de Dieu, ni même comme l'apôtre purement humain des droits et du culte de Dieu parmi les hommes. Et si le Christ est renié à tous ces titres, que reste-t-il de lui, pour que son nom serve encore d'étiquette à une agglomération soi-disant religieuse? La dislocation extérieure et finale n'est donc pas loin, puisque le lien vital et essentiel n'existe plus.

Nous comptons personnellement parmi nos amis de jeunesse des protestants avec qui nous sommes heureux de conserver les relations les plus affectueuses, fondées sur une entière estime et une estime religieuse,

parce que, avec une bonne foi pour nous incontestable, issue de leur naissance et de leur éducation, et qui les arrête sur le seuil du catholicisme, ils sont encore chrétiens par un certain nombre de points essentiels, à la manière de l'illustre et honnête Guizot: Notre Seigneur Jésus-Christ, Dieu et homme, médiateur de religion et de salut entre le ciel et la terre, la chute originelle, la grâce et le salut en Jésus-Christ, le baptême qui nous incorpore à lui, le culte et l'amour de Dieu par dessus toutes choses, la morale obligatoire de l'Evangile et par conséquent la nécessité des bonnes œuvres; quoiqu'en dise sur ce dernier point le symbole si élastique des réformés, que tout homme de cœur et de bon sens ne manque pas de corriger ici dans la pratique de sa vie.

L'Eglise catholique a toujours professé assez haut que de tels hommes « de bonne volonté et d'entière bonne foi » lui appartiennent beaucoup plus qu'ils ne pensent et que Dieu a ses secrets pour leur ouvrir les bras de sa miséricorde.

Eh bien, ces hommes-là, qui sont encore l'honneur chrétien du protestantisme, viendront à nous; ils fuiront avec indignation le bercail déjà si démantelé de la Réforme, si, à la queue de la Révolution athée, elle ne craint pas de montrer à tous les yeux que le vrai Christ n'est plus rien pour elle.

Resteront les autres, une poussière se disant encore religieuse, mais impossible à définir, foulé avec dérision sous la talon de la libre pensée. Et ce sera fini.

La débâcle inévitable qui balaira, au moment que Dieu sait, la Révolution, emportera donc aussi les derniers restes du protestantisme, si les chefs de file qui parlent en son nom acceptent le patronage de la Révolution et courent sa fortune.

Ce moment du grand coup sera dur pour tout le monde, mais il viendra fatalement, et comme toujours avec un sabre et une trique. Puissent les prières et les bonnes œuvres de quelques-uns nous mériter la grâce que les angoisses d'une telle épreuve nous soient abrégées et qu'en ce temps-là il y ait encore une patrie.

## Chronique générale.

M. le ministre de l'intérieur, à l'instigation de son collègue de l'instruction publique, vient d'adresser aux archevêques et évêques de France une circulaire relative aux changements des heures pour l'enseignement du catéchisme aux élèves des écoles primaires publiques.

Tout l'esprit de cette circulaire apparaît dans ce fait que, d'après M. Lepère, l'enseignement du catéchisme devra être pris sur les jours et les heures consacrés, jusqu'ici, au repos scolaire. Le catéchisme est considéré par M. le ministre des cultes comme une superfétation, un luxe.

Cette circulaire prouve donc une chose dont nous nous étions toujours douté: c'est que les républicains qui nous gouvernent n'osent pas encore interdire l'enseignement

du catéchisme, mais qu'ils s'ingénient à trouver les moyens détournés propres à le rendre impraticable. Cela n'est ni moral, ni loyal.

## LES DISPOSITIONS DE L'ALLEMAGNE.

On écrit de Berlin à la France, organe républicain:

« La visite presque simultanée à Varzin du comte Schouvaloff et de lord Dufferin, ambassadeur d'Angleterre à Saint-Petersbourg, a causé dans le monde politique et dans la presse un émoi qui n'est pas près de s'apaiser. Ce fait a donné naissance aux conjectures les plus étranges, les plus invraisemblables, que je m'abstiens même de mentionner, tout cela n'étant que des racontars sans crédit.

» Nos feuilles militaires continuent à prêter à votre gouvernement des intentions bellicieuses. Ce que je vais vous dire est peut-être très-grave, mais mon opinion est que le parti militaire allemand pousse M. de Bismark à la guerre. »

Ce que dit la France est très-exact; seulement elle aurait dû ajouter que les journaux allemands qui ont écrit des articles très-violents contre le 16 Mai trouvent que la France marche à grands pas vers le radicalisme. Ils croient que les républicains, acculés à une situation impossible, n'hésiteront pas, comme ils l'ont fait après le 4 Septembre, pour conserver le pouvoir, à lancer la France dans des aventures. Quant aux intransigeants, on sait, à Berlin, combien leur patriotisme est léger; les Allemands les ont vus faire la guerre civile et incendier Paris, lorsqu'ils occupaient encore les forts de la rive droite.

C'est assez dire qu'on est persuadé, en Allemagne, que pour tenir le pouvoir ils sont capables de toutes les entreprises et de tous les dérivatifs à l'extérieur. — Ces raisons sont chaque jour exposées dans les journaux allemands, et expliquent le désir qu'a le parti militaire de voir une guerre éclater à courte échéance. Mais le prince de Bismark, comme le constate, du reste, le correspondant de la France, n'est pas aussi pressé. Les républicains font trop bien les affaires de l'Allemagne pour qu'on les dérange maintenant. (Gazette de France.)

Les républicains, qui ne jurent que par Garibaldi et lui élèveraient volontiers une statue en plein Paris, au lieu et place de la colonne, vont avoir une occasion de chanter la gloire du célèbre condottiere.

Une dépêche adressée de Rome à l'Agence Fournier annonce que, dans la ville de Naples, le parti d'action a fait afficher un manifeste revêtu de la signature de Garibaldi et dans lequel les revendications suivantes sont énumérées sous une forme de sommation au gouvernement:

« Séquestration de tous les biens du clergé, annulation de la loi de garantie, retour à l'Italie de Nice, de la Savoie, de la Corse et d'autres territoires encore; institution du suffrage universel, abolition de l'armée permanente, convocation d'une Constituante. »

M. Victor Hugo, qui a appelé Garibaldi son frère, va-t-il lui adresser une nouvelle lettre de félicitations?

## Le prêtre n'est pas un fonctionnaire.

Nous lisons dans la Gazette du Midi du 25:

« Une affaire intéressante, à raison des questions de principes qui y ont été engagées, a été jugée, hier, par le tribunal. Un de nos amis, M. Laugier Ravanat, plaide devant le tribunal en faveur de M. le curé d'Ollioules, qui poursuivait une feuille républicaine de notre ville pour attaques diffamatoires. Le droit de faire la preuve a été réclamé, sous le prétexte que M. le curé était un fonctionnaire public. Mais le tribunal a jugé qu'un curé n'était pas un fonctionnaire dans le sens de la loi de 1849; sa juridiction est seulement religieuse; il est pasteur des âmes qui se rangent sous sa houlette; mais il n'est pas fonctionnaire et n'a pas une parcelle quelconque de l'autorité civile. Ce jugement, que nous apprécions mieux si nous en avons le texte, nous paraît avoir justement caractérisé le rôle du clergé vis-à-vis de l'Etat. Le prêtre n'est fonctionnaire à aucun titre; l'indem-

— Gustave?... il est charmant, au contraire.

— Notre société l'apprécie ce qu'il vaut, et tout Paris élégant le regarde comme un parfait cavalier. Quand il dansait l'autre soir avec Emmeline... les avez-vous remarqués, ma cousine?... La beauté de l'un, la grâce de l'autre, frappaient tous vos invités.

— Il est charmant, répéta machinalement Césarine.

— Et bon fils!... Il a pour son père des attentions touchantes. Sa fortune vous est connue. Pourtant, je puis vous donner un aperçu rapide...

— Oh! de grâce, pas de chiffres, s'écria la comtesse d'un air ennuyé. Je les ai en horreur. C'est l'affaire des notaires, cela.

— Nous avons le même; il pourra vous dire...

— Mais je ne veux rien savoir.

— Tenez, voici mon fils. Il sera plus éloquent.

— Je lui défends bien de m'entretenir d'un tel sujet, par exemple.

— Alors, vous me permettez d'y revenir un peu plus tard?

— Oh! plus tard... beaucoup plus tard.

Gustave d'Astiville traversait le premier salon, de son allure lente et recherchée. Il se disait, sans doute, en enfouissant ses bottines vernies dans le tapis de haute laine, que jamais gentleman plus accompli n'en avait foulé l'épais tissu.

Il apportait une loge pour ces dames. C'était le jour des Italiens, et il s'était permis, en traversant

l'antichambre, d'avertir le cocher.

Césarine le remercia du bout des lèvres. Elle n'avait pas songé au théâtre... elle n'était pas habillée... elle ne serait probablement pas prête.

Le beau Gustave, sur un signe découragé de sa mère, comprit que ses affaires personnelles n'étaient pas en bon chemin. Il n'insista pas moins pour procurer à mesdames d'Anglejean le plaisir d'entendre Adeline Patti dans la *Traviata*, où la cantatrice se montrait si touchante.

Césarine céda, passa dans son appartement pour revêtir avec tristesse ce qu'elle eût volontiers appelé un costume de matrone — robe de velours noir, revers de point d'Angleterre, quelques diamants — et fit prévenir Emmeline de hâter sa toilette.

La jeune fille envoya Pierrette porter ses excuses à sa mère et à sa cousine; elle ressentait un peu de migraine et désirait ne point sortir.

La comtesse ne fit aucune objection, ne daigna pas voir les physionomies déçues des d'Astiville, et se laissa conduire aux Italiens avec l'indifférence la moins flatteuse pour l'aimable attention du malheureux prétendant.

Pendant un entr'acte, et tandis que M<sup>me</sup> d'Anglejean recevait un ami, la mère et le fils échangeaient quelques mots sur le brûlant sujet si mal accueilli de la fantasque comtesse.

M<sup>me</sup> d'Astiville ne cachait pas son dépit. Elle ne redoutait guère le refus d'Emmeline, malgré l'in-

succès de sa première escarmouche: les jeunes filles se croient tenues à se faire prier; elle redoutait le caprice maternel, sans cause apparente, sans motif explicable, sans grand espoir d'avenir.

— Bah! répondit philosophiquement le beau Gustave, ne voyez donc pas les choses en noir, ma mère, rien n'est perdu.

— Tu crois?

— Nous attendrons, voilà tout.

— Nous attendrons quoi?

— La majorité de ma petite cousine.

— Et tu y gagneras?...

— Que ma petite cousine, majeure, aura le droit de réclamer à la comtesse non plus seulement une dot, mais la fortune paternelle.

— Tu es certain que le testament du comte d'Anglejean?...

— Est excellent pour sa fille. Le notaire vous l'a dit cent fois.

— Que veux-tu?... J'ai toujours peur qu'elle ne t'échappe... etsi, d'ici là, quelqu'autre prétendant...

— Allons donc! conclut le jeune homme avec une intraduisible expression des lèvres qui décelait la plus inébranlable confiance dans l'irrésistibilité de son agréable personne.

De cette ouverture intempestive, la comtesse ne jugea pas nécessaire d'entretenir sa fille, et peut-être même, dès le lendemain, n'y songeait-elle plus.

(A suivre.)

CLAIRE DE CHANDREUX.

nité que le budget accorde aux cultes est un remboursement et non un salaire; il est heureux néanmoins que cette incontestable vérité soit confirmée par l'autorité d'un jugement. »

## Chronique Locale et de l'Ouest.

### Saumur.

Le Général commandant l'Ecole de Cavalerie ne recevra pas de visites à l'occasion du Jour de l'An.

Nous sommes en plein dégel, du moins espérons-le.

Samedi, dans la nuit, le thermomètre s'était encore abaissé à 4 degrés au-dessous de zéro; mais, au point du jour, le vent a tourné au sud et le changement s'est aussitôt fait sentir; hier dimanche, à midi, la fonte de la neige rendait la marche plus difficile.

Toute la nuit dernière, le thermomètre s'est tenu à 2 degrés au-dessus de zéro. Mais voici une dépêche de New-York qui annonce que ce dégel serait de courte durée :

« New-York, 27 décembre, matin.

» Temps variable régnera sur les îles de la Grande-Bretagne, les côtes de la Norvège et celles du Nord de la France, entre le 27 décembre et le 3 janvier. Neige et grésil alternant.

» Les trois premiers jours de janvier seront très-froids. »

C'était hier, 28 décembre, le 41<sup>e</sup> jour de gelée à glace, dont 34 consécutifs.

A Saumur, pendant 18 jours, il n'est tombé ni pluie ni neige. Nous avons eu quelques flocons de neige seulement dans la matinée d'avant hier.

Aujourd'hui lundi, à midi, le thermomètre est à 6 degrés au-dessus de zéro, le temps est pluvieux et le vent est au sud.

On annonce que la fermeture de la chasse serait fixée pour toute la France au 41 janvier prochain.

Cette date aurait été choisie à cause des rigueurs du présent hiver, qui contribue à lui seul pour une trop large part à la destruction du gibier.

### THEATRE DE SAUMUR.

Voici le compte rendu publié par le *Patriote* sur la représentation à Angers du *Petit Duc*, qui sera joué ce soir sur notre scène :

« L'interprétation du *Petit Duc* est parfaite et la mise en scène soignée ne manque pas d'une certaine couleur historique de bon aloi. Elle fait le plus grand honneur à M. Brugnot, régisseur général, dont le zèle infatigable ne se ralentit jamais.

» M<sup>me</sup> Lelong (*le petit duc de Parthenay*) porte gracieusement le costume Louis XV. Il a vraiment le diable au corps, ce petit duc qui se lance si cavalièrement à la conquête de sa jeune épouse, et qui franchit murs et bastilles à la tête de son régiment.

» M<sup>me</sup> Longueville a fort bon air sous le costume de mariée. C'est une charmante petite duchesse, et l'on comprend parfaitement les ardeurs juvéniles du petit duc.

» Notre excellente duègne, M<sup>me</sup> Chambéry, a mis tout son talent en relief dans son rôle de la grande maîtresse. Elle nous a donné un portrait frappant d'exactitude des précieuses du XVIII<sup>e</sup> siècle; costumes, grands airs, tout était de la plus historique vérité.

» M. Boulanger est très-amusant dans le rôle de Frimousse. Ses grands airs ahuris ont toujours le don de dérider le public. Il possède une attitude de *trois quarts* qui suffit à mettre une salle en belle humeur.

» M. Sureau, bon dans le grand opéra, a su quitter ses airs majestueux et prendre la désinvolture grotesque qui convient en pareille occurrence. Son duo avec le jeune duc est un bijou de musique bouffe.

» M. Letellier, deuxième basse, ainsi que tout le personnel des chœurs, mettent le plus grand entrain et concourent à un ensemble satisfaisant.

» Les costumes sont de la plus grande fraîcheur et de tous points identiques à ceux du théâtre de la Renaissance.

» Au premier acte, *la Pavane*, cette danse majestueuse et guindée du dix-septième siècle, a été spirituellement réglée par M. Dron, professeur de danse et de maintien des principaux établissements d'éducation d'Angers. »

### ANGERS.

Le *Journal officiel* du 27 décembre annonce que M. Jules Guillon est nommé maire d'Angers.

M. Jules Guillon a été installé, vendredi dernier, par M. Jules Roussin, secrétaire général de la préfecture. Il y a eu échange de discours, sans rien cependant qui mérite d'être cité, hormis ce passage du discours de M. le maire à ses collègues :

« L'administration municipale compte sur votre aide bienveillante pour la direction et la protection des intérêts qui nous sont chers à tous : l'enseignement laïque, le bien-être des petits et des faibles, et l'embellissement de la cité. »

Le *Voltaire* croit savoir que M. Saisset Schneider, actuellement préfet de la Savoie, serait nommé préfet de Maine-et-Loire.

Le concert de charité donné vendredi soir, au Grand-Théâtre, par la Société Sainte-Cécile, avec le concours de l'Association artistique d'Angers et des artistes du théâtre, a brillamment réussi. La recette a dépassé 4,500 fr. et le produit de la quête faite dans la salle a été de 318 fr., ce qui fait un total d'environ 4,900 fr. à distribuer aux pauvres.

### LONGUE.

Dimanche, 21 décembre, les époux Desvaux, domiciliés à Longue, rue de la Cité, eurent l'imprudence de mettre du feu dans un petit réchaud qu'ils portèrent dans leur chambre à coucher, située au 4<sup>e</sup> étage. Ils se mirent ensuite au lit et s'endormirent.

Lundi matin, vers 8 heures 1/2, M<sup>me</sup> Desvaux, âgée de 47 ans, ne les voyant pas descendre, monta dans leur chambre et, s'approchant de leur lit, elle s'aperçut que M<sup>me</sup> Desvaux était morte, et que son père avait peine à respirer. Elle appela immédiatement des voisins et leur demanda secours.

Ils arrivèrent, et après s'être assurés que M<sup>me</sup> Desvaux était réellement morte, ils s'occupèrent du mari et le rappelèrent à la vie. Il est aujourd'hui hors de danger.

(*Patriote.*)

### LE FROID.

Une personne venant de Paris nous affirme que, sur certains boulevards, les amas de neige ont pris des proportions telles, que les cafés riverains ont creusé, dans l'épaisseur, de véritables chambres, chauffées avec un poêle, et dans lesquelles les consommateurs viennent déguster le vin chaud et le thé réconfortant.

Une Laponie en raccourci !

— Le jour de Noël, des passants ont vu, à Angers, dans le vieux chemin de Terres-Noires (quartier de Saint-Laud), une poule plantée roide dans un monceau de neige glacée. Elle était engagée jusqu'aux cuisses, et complètement gelée.

— On écrit de Livet à l'*Union de la Sarthe* :

« Un petit fait vous donnera une idée du froid sibérien que nous avons ici. Dans une ferme située près de l'étang de Valbray, un corbeau non apprivoisé est venu de lui-même s'établir chez le fermier. Il vit dans la maison comme un vieil ami, — je l'ai vu, — et le soir il n'essaie pas du tout de partir, au contraire; il monte dans une échelle qui est toujours là, pour aller au grenier. C'est vraiment rare, car le corbeau est fort défilant; il faut qu'il soit pris de bien près par la température et la faim. »

### Faits divers.

#### UN OURS BLANC A PAIMBOEUF.

L'arrondissement de Paimbœuf est, paraît-il, dans le plus grand émoi. Un ours blanc a été signalé dans les tail-

les voisines de Rouans, non loin de Saint-Viaud : des traces de pas suspects ont révélé la présence de ce dangereux plantigrade aux habitants, qui ne dorment plus que d'un œil depuis cette époque, et non sans s'être soigneusement barricadés. Des battues ont même été organisées, mais jusqu'à présent l'ours n'a pas encore pu être déposé.

D'où vient-il? A-t-il été porté sur les côtes de l'arrondissement de Paimbœuf par quelque banquise? N'est-ce, au contraire, que quelque pensionnaire d'une ménagerie en rupture de collier?

C'est ce dernier avis qui prévaut, mais par ces temps de froidure, l'ours n'a-t-il pas repris son naturel farouche? On ignore s'il a une muselière, et dans le cas où il n'aurait pas mangé depuis quelque temps, sa rencontre pourrait devenir des plus dangereuses.

Il est probable qu'il se réfugiera dans le bois de Princé. (Phare.)

#### UNE RÉVOLUTION DANS L'ÉCLAIRAGE PAR L'ÉLECTRICITÉ.

M. Edison, le célèbre inventeur, annonce dans les journaux américains qu'il vient de découvrir, après quinze mois de patientes expérimentations, le moyen de remplacer par l'électricité le gaz, le pétrole, l'huile, etc., dans l'éclairage des appartements.

M. Edison a abandonné l'usage du platine et y a substitué du papier carbonisé.

On commence par couper, en forme d'un petit fer à cheval allongé, une bande de carton de deux pouces de long et large d'un huitième de pouce; on la place dans un moule de fer qu'on chauffe lentement à blanc; toutes les parties volatiles du carton étant éliminées, on refroidit graduellement et on retire avec soin la bande carbonisée, pour la placer droite dans un petit globe de verre; en même temps on adopte le fil électrique aux deux extrémités du fer à cheval. On pompe l'air hors du globe, on scelle ce dernier et on le pose dans un appareil de lampe qui, le globe compris, peut être établi à un shelling (4 fr. 25 c.).

La lumière produite est brillante et douce en même temps, sans vacillations ni secousses.

M. Edison a en même temps inventé un générateur et un régulateur en vue de l'emploi usuel de cette lampe; en un mot, il prétend avoir résolu dans tous les détails de l'application le problème de l'éclairage par l'électricité.

Le goudron est une substance très-complexe et dont la composition varie considérablement selon le mode de préparation et surtout selon la substance dont on l'a extrait. En effet, on retire du goudron de la houille, des bois de hêtre, de pin, de sapin, etc.; il va de soi que les propriétés curatives de ce produit varient selon son origine et son mode de préparation. Autrement dit, chaque espèce de goudron a ses propriétés spéciales. Aussi n'est-il pas étonnant qu'au point de vue médical, tous les produits dénommés *goudron* ne produisent pas les mêmes résultats.

Pour la fabrication de ses capsules de goudron M. Guyot emploie seulement le goudron dit de Norvège. Il ne peut garantir la qualité, et par suite l'efficacité, que des flacons de capsules qui portent sur l'étiquette sa signature imprimée en trois couleurs.

Les CAPSULES DE GOUDRON DE GUYOT s'emploient dans les cas de rhume, toux, bronchite, asthme, phthisie.

A la dose ordinaire de deux ou trois capsules à chaque repas, ce traitement revient à quelques centimes par jour et dispense de l'emploi de toute espèce de tisanes, pâtes ou sirops. (18)

### MUSÉE DES FAMILLES.

41, rue Saint-Roch, — Paris.

Prix de l'abonnement d'un an. — Paris : 7 fr. Département : 8 fr. 50.

#### SOMMAIRE DES MATIÈRES DE JANVIER 1880.

*Voyages et fantaisies.* — L'éléphant blanc, par A. Dubarry.  
*Les Contemporains illustrés.* — M. d'Israëli, lord Beaconsfield, par A. Surinay.  
*Les Révolutions d'autrefois.* — Le dernier des Stuarts, par A. Genevay.  
*Variétés.* — Le nouvel an chez les anciens américains, par Eugène Muller.  
*Chronique.* — Histoire du mois, par A. de Ville-neuve.

*Illustrations.* — La Princesse Ma. — Bangkok. — Le Rhinocéros et les Najas. — Le Singe et les Vautours. — M. d'Israëli, lord Beaconsfield. — Les Bourgeois de Londres. — Le Verdict. — Tant pis pour eux. — Les Confidences d'Eva. — Le Jeu des oiseaux. — La Première prise d'un Esquimau. — Bisous de la forêt de Bela-Veja. — Passage de la Bérézina.  
*Mercure de France.* — Théâtres.

## Théâtre de Saumur.

Direction CHAVANNES.

Lundi 29 décembre 1879,

1<sup>re</sup> représentation de

## LE PETIT DUC

Opéra-comique nouveau en 3 actes, paroles de MM. Henri Meilhac et Ludovic Halévy, musique de Ch. Lecocq.

Premier acte : L'Œil-de-Bœuf au château de Versailles.

Deuxième acte : Le Pensionnat des demoiselles nobles de Lunéville.

Troisième acte : Le Camp (décor nouveau, peint par M. Lutscher.

Les principaux rôles seront remplis par M<sup>me</sup> Rita Lelong, Chambéry, Longueville, MM. Sureau, Boulanger, Letellier, etc.

### VUE GÉNÉRALE

#### DE LA VILLE D'ANGERS

Par M. MOLLY.

Ce magnifique plan lithographique est mis en vente au prix de 4 fr., à Saumur, chez tous les libraires.

Salernes, 13 février 1879.

Monsieur MICHEL, pharmacien à Aix,

Je profite de l'occasion d'un message de Salernes pour vous prier de vouloir bien être assez bon de m'envoyer encore quatre flacons de votre Elixir antirhumatismal. Comme depuis dix-huit ans je ne me suis pas senti mieux qu'à présent, et ne voulant pas en être dépourvue à présent au renouvellement du sang, je vous prie de m'envoyer ces quatre flacons par le retour du message, et plus tard je vous adresserai une lettre de remerciement du bien que votre Elixir antirhumatismal m'a fait, des souffrances que j'endurais depuis dix-huit ans, et qu'aujourd'hui, grâce à votre Elixir, je me trouve, Dieu merci, assez bien pour pouvoir faire mes petites affaires.

Pas autre chose à vous dire pour le moment que de bien vouloir recevoir mes prières et le remerciement du bien que vous m'avez fait.

Votre humble et dévouée,

Dame BERNARD, accoucheuse,

à Salernes (Var).

(Voir aux annonces.)

**SANTÉ ET ÉNERGIE A TOUS**  
rendues sans médecine, sans purges et sans frais,  
par la délicieuse farine de Santé dite :

## REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, constipations, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, dysenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fétide en se levant ou après certains plats compromettants : oignon, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac. C'est en outre la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants. — 32 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castelluart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.

N<sup>o</sup> 63,476 : M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Cure N<sup>o</sup> 99,625. — Avignon, 18 avril 1876. Que Dieu vous rende tout le bien que vous m'avez fait. La Revalésциère du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans. — J'avais des oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. Contre toutes ces angoisses, tous les remèdes avaient échoué. La Revalésциère m'en a sauvé complètement. — BONNEL, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Cure N<sup>o</sup> 98,614 : Depuis des années je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections de cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalésциère. LÉON PEYCLER, instituteur à Cheysson (Haute-Vienne).

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — La Revalésциère chocolatée, en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus agités. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 25, rue Saint-Jean; GONDRAND; BESSON, successeur de TEXIER; J. RUSSON, épiciers, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du Barry et C<sup>o</sup> (limited), 8, rue Castiglione, Paris. (272)

P. GODET, propriétaire-gérant.

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 27 DÉCEMBRE 1878.**

Valours au comptant.				Valours au comptant.				Valours au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 %	81 45			Crédit Foncier colonial	493			Canal de Suez	720		
3 % amortissable	83 97	23		Crédit Foncier, act. 500 f.	1063 75	13	75	Crédit Mobilier esp.	603	10	
4 1/2 %	112 20			Obligations foncières 1877	371			Société autrichienne			
5 %	116 35	20		Soc. gén. de Crédit industriel et commercial	705			<b>OBLIGATIONS.</b>			
Obligations du Trésor	519			Crédit Mobilier	693 75	3	75	Orléans	388		
Dép. de la Seine, emprunt 1857	343			Crédit foncier d'Autriche	740	2	50	Paris-Lyon-Méditerranée	387 75		
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	415	3		Est	705			Est	377		
— 1865, 4 %	527 50	1	25	Paris-Lyon-Méditerranée	1198 75			Nord	394 25		
— 1869, 3 %	410			Midi	877 50			Ouest	388		
— 1871, 3 %	406			Nord	1193 75	2	50	Midi	385		
— 1875, 4 %	515	1	50	Orléans	1125			Paris (Grande Ceinture)	387 50		
— 1876, 4 %	516			Ouest	703 75			Paris-Bourbonnais	385		
Banque de France	3300	30		Compagnie parisienne du Gaz	1300			Canal de Suez	568 50		
Comptoir d'escompte	883			C. gén. Transatlantique	618 75						
Crédit agricole											

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS.  
GARE DE SAUMUR**

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.**

3 heures	8 minutes du matin	express-poste.
0	45	(s'arrête à Angers).
8	56	omnibus-mixte.
1	25	soir,
3	32	express.
7	15	omnibus.
10	37	(s'arrête à Angers).

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.**

3 heures	30 minutes du matin	direct-mixte.
8	31	omnibus.
9	40	express.
12	40	soir, omnibus-mixte.
4	43	omnibus-mixte.
10	28	express-poste.

Le train partant d'Angers à 5 h. 35 du soir arrive à Saumur à 6 h. 56.

29, Quai des Grands-Augustins, 29.  
46<sup>e</sup> ANNÉE (1878).

Prix du volume broché . . . . . 7 fr. »  
cartonné . . . . . 8 50  
Franco par la poste, 1 fr. 50 cent. en sus des prix ci-dessus.  
Etranger, suivant les conventions postales.  
On peut se procurer chaque volume séparément.

# MAGASIN PITTORESQUE

La collection se compose des années 1833 à 1878. — Le volume 1878 (46<sup>e</sup> année), mis en vente le 5 décembre 1878.  
LES ABONNEMENTS COURENT DU 1<sup>er</sup> JANVIER OU DU 1<sup>er</sup> JUILLET. — LES LIVRAISONS SONT ENVOYÉES A LA FIN DE CHAQUE MOIS.

29, Quai des Grands-Augustins, 29.

**PRIX DE L'ABONNEMENT :**  
Paris . . . . . 7 fr. »  
Départements . . . . . 8 50  
Etranger, suivant les conventions postales.  
On peut se procurer séparément un numéro mensuel dans une couverture.  
Prix : Paris, 60 c. ; — Départements, 70 c.

**OUVRAGES PUBLIÉS PAR LA LIBRAIRIE DU MAGASIN PITTORESQUE, QUAÏ DES GRANDS-AUGUSTINS, 29 :**

TABLE ALPHABÉTIQUE ET MÉTHODIQUE des trente premières années du *Magasin pittoresque*.  
1 volume broché . . . . . 7 fr. »  
Cartonné . . . . . 8 50

ALMANACHS DU MAGASIN PITTORESQUE de 1851 à 1877, environ 30 gravures dans chaque Almanach.  
Chaque almanach . . . . . 50 c.

ALBUM DU MAGASIN PITTORESQUE ; 1 vol. grand in-4<sup>e</sup>, cartonné avec luxe, doré sur tranche, contenant cent gravures choisies dans la collection.  
Prix . . . . . 15 fr.  
VOYAGEURS ANCIENS ET MODERNES ; 4 volumes, 941 gravures.  
Prix de chaque volume broché . . . . . 6 fr.  
L'ouvrage complet . . . . . 24

HISTOIRE DE FRANCE, d'après les documents originaux et les documents de l'art de chaque époque ; 2 vol., 800 gravures.  
Prix de chaque volume broché . . . . . 7 fr. 50  
L'ouvrage complet . . . . . 15 »  
LECTURES DE FAMILLE, choisies dans la collection du *Magasin pittoresque* ; 1 volume in-4<sup>e</sup>. — 2<sup>e</sup> édition.  
Prix, broché . . . . . 5 fr.

GRAMMAIRE GÉNÉRALE ET HISTORIQUE DE LA LANGUE FRANÇAISE ; par M. P. Poitevin, 2 vol.  
Prix de chaque volume broché . . . . . 7 fr. 50  
L'ouvrage complet . . . . . 15 »  
LES VRAIS ROBINSONS, par MM. Ferdinand Denis et Victor Chauvin, illustrés par Yau'Dargent ; 1 vol. grand in-8<sup>e</sup>.  
Prix, pour Paris, broché . . . . . 15 fr. cart., doré sur tranche 18

Tous les prix ci-dessus sont ceux de Paris. — Pour les départements et l'étranger, l'affranchissement se paye en sus. — Le prix du cartonnage est de 1 fr. 50 cent. par volume.  
Le conseil central d'instruction primaire de la ville de Paris a placé le *Magasin pittoresque* sur la liste des ouvrages propres à être donnés en prix dans les écoles primaires et supérieures, et dans les classes d'adultes.

On peut se procurer tous les ouvrages ci-dessus chez M. Dézé, libraire, rue Saint-Jean, n<sup>o</sup> 1, à Saumur.

# MAGASINS DE LA GLANEUSE

51 et 53, rue Saint-Jean, SAUMUR, 51 et 53

**FOURRURES**  
MANCHONS, BOAS  
Amazones  
FOULARDS & CRAVATES.

# ÉTRENNES 1880

**BONNETERIE**  
JUPONS, PEIGNOIRS  
Ganterie  
MOUCHOIRS BRODÉS.

Les Magasins de la Glaneuse ont l'honneur de prévenir leur clientèle qu'en vue des **Étrennes**, ils viennent de recevoir, **exclusivement** pour cette circonstance, un très-grand choix d'articles de Paris, **Petits-Bronze, Laque de Chine, Faïence craquelée genre japonais, montée or et bronze, Tabletterie avec incrustation nacre, etc.**, etc.  
Tous ces articles, de la dernière **Nouveauté**, d'une fraîcheur et d'un goût irréprochables, seront vendus à un **bon marché exceptionnel**.

N.-B. — Tous les articles ci-dessus sont exposés dans les magasins du premier.

Etude de M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur.

**A VENDRE**  
OU A LOUER  
Pour Noël 1880,  
**MAISON**  
A Saumur, rue Saint-Jean, n<sup>o</sup> 10.  
S'adresser audit notaire. (692)

**A VENDRE**  
A près de 50/0.  
**PETITE MAISON A PARIS**  
Située au centre de Grenelle.

Elle comprend : deux boutiques louées à bail, trois étages et vaste grenier que l'on peut convertir en chambres ; eau, cave, petite cour. — Produit : 2,532 fr. — Prix : 32,000 fr. — Ecrire franco à M. GAUTHIER, place du Marché-Saint-Honoré, 18, à Paris.

**MAISON A LOUER**  
Présentement ou pour la Saint-Jean prochaine,  
Rue de l'Ermitage, 2, et ruelle des Récollets,  
Composé de six chambres à feu, cave, jardin, pompe et bassin.  
S'adresser à M. Benjamin COUTARD, rue Dacier, 30. (682)

**A VENDRE**  
D'OCCASION,

**UNE PAIRE DE MEULES**  
De 1 mètre 65 cent.  
Volets, tournants et vivants.  
S'adresser à M. Joseph DAVY, menuisier à Saumur. (653)

**VINS DE BORDEAUX** pour clientèle de 125 à 150 francs la barrique, expédiés de la campagne à 60 jours. — S'adresser à M. VIDEAU, propriétaire à Yvrac, par Bordeaux (Gironde). — **Demande représentant sérieux pour ses vins.** (493)

**VINS DE L'HÉRAULT**  
Maison LÉOPOLD ROUDIER, propriétaire à LIGNAN, près BÉZIERS, VINS rouges de table des coteaux de LIGNAN, de 90 à 112 fr. la barrique de 225 litres, fût et vin. — Demander prix courant détaillé. — Dans toute localité dépourvue d'agent, s'adresser directement à M. LÉOPOLD ROUDIER, à LIGNAN, près BÉZIERS (Hérault). (672)

M<sup>e</sup> GAUTHIER, notaire à Saumur, successeur de M. CLOUARD, demande de suite un petit clerc.

M<sup>e</sup> BEAUREPAIRE, avoué à Saumur, demande un petit clerc.

**BAINS RIVAUD**

**SECHET, successeur.**

M. SECHET prévient le public que l'interruption du service des bains, occasionnée par le froid, vient de cesser, et que l'établissement est en mesure de satisfaire à tous les besoins. (696)

**DEUIL** COMPLET TOUT FAIT ET SUR MESURE en 10 heures Robes, Costumes, Confections, Avoles, Lingerie, Bijoux, Tissus deuil et demi-deuil.

**AVIS POUR LA PROVINCE.** — L'organisation spéciale de la Maison permet d'expédier, quelle que soit l'importance, tous les deuil 10 heures après la réception de la commande. — Pour les Robes, envoyer un corsage et la longueur de jupe. — Pour les Modes, désigner le deuil que l'on porte et le genre de coiffure de la personne.

**AU SABLIER, 2, B<sup>e</sup> Montmartre, Paris**  
Envoi franco contre remboursement à partir de 25<sup>fr</sup>. DEMANDER LE CATALOGUE ILLUSTRÉ

57, Boulevard SAINT-GERMAIN  
**ENCRE NOUVELLE**  
MATHIEU-PLESSY \*



Croix de la Légion d'Honneur à l'Exposit. univ. de 1867.  
**ENCRE NOUVELLE Double Violet**  
A COPIER  
Adoptée par toutes les grandes Administrations.  
DÉPÔT CHEZ TOUS LES PAPETERIES

**MEUBLES ET TAPISSERIE**

**E. MARAIS**  
**TAPISSIER-DÉCORATEUR**

49, Rue d'Orléans, Saumur.

**MEUBLES DE TOUS STYLES, SIÈGES & TENTURES**  
Travaux en tous genres à façon.

**ÉLIXIR ANTI-RHUMATISMAL**  
DE SARRAZIN MICHEL, d'Aix (Provence).

Guérison sûre et prompte des **rhumatismes aigus et chroniques, goutte, lumbago, sciatique, migraines.** 10 fr. le flacon pour 10 jours de traitement. — UN FLACON SUFFIT ORDINAIREMENT.

Dépôt chez tous les principaux pharmaciens de chaque ville ; à Saumur, chez M. NORMANDINE. (391)

**DENTIFRICES du D<sup>r</sup> DELABARRE**  
Eau Orientale — Poudre Orientale — Pâte Orientale

Tonifient les gencives, préviennent la formation du tartre et laissent dans la bouche une sensation de fraîcheur très agréable.

**MIXTURE ORIENTALE**  
Recommandée contre le déchaussement des dents et le ramollissement des gencives.  
Dépôt : France et Etranger, dans les pharmacies et chez les parfumeurs.

Dépôt chez M. Henri FOURNIER, 18, rue du Puits-Neuf, à Saumur.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.